

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
vendredi 21 janvier 2011

**Service instructeur**

Service du Développement économique,  
de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° CP-2011-1-2-1

**Service consulté**

**CORPORATION DES PROFESSIONNELS DE L'AUTOMOBILE DE HAUTE-ALSACE  
DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER**

Résumé : La Corporation des Professionnels de l'Automobile de Haute-Alsace sollicite le soutien financier du Département pour l'organisation de la remise des Trophées de l'Automobile. Dans le cadre du présent rapport, il est proposé d'allouer une subvention de fonctionnement de 500 € pour cette manifestation.

La Corporation des Professionnels de l'Automobile de Haute-Alsace organise annuellement les Trophées de l'Automobile.

Cette cérémonie qui s'est déroulée le 26 novembre dernier, rassemble l'ensemble des jeunes diplômés de la branche automobile, les partenaires de la corporation et les professionnels. Elle permet de mettre à l'honneur les jeunes diplômés et de sensibiliser un large public aux métiers de l'automobile.

A cet effet, la corporation sollicite une aide financière du Département du Haut-Rhin.

Le budget définitif se présente comme suit :

Dépenses

Musée de l'automobile (Location et installation de la salle)	4 784,00 €
390 billets d'entrée au musée (cadeaux jeunes)	1 820,00 €
Photographe STUDIO PHILIPPE	410,00 €
Impression billets d'entrée au musée	200,00 €
Animation musique (location sonorisation)	<u>390,00 €</u>
Total	7 604,00 €

## Recettes

Membres de la corporation	500,00 €
CFA de l'automobile	1 900,00 €
GROUPAMA	200,00 €
BANQUE POPULAIRE	200,00 €
Conseil Général du Haut-Rhin (attendu)	500,00 €
Fonds propres	<u>4 304,00 €</u>
 Total	 7 604,00 €

De 2005 à 2006, le Département a offert des cadeaux (montres, livres, t-shirts...) aux lauréats de ces trophées de l'automobile.

De 2007 à 2009, au vu de la participation de la Région Alsace à hauteur de 1 000 €, le Département a attribué une aide financière de 500 €, au titre des interventions économiques générales.

Pour l'édition 2010, la Région Alsace a confirmé qu'elle ne participera pas financièrement. Toutefois, compte tenu de l'intérêt honorifique de cette manifestation pour le secteur artisanal et plus particulièrement automobile, je vous propose de maintenir la subvention départementale à 500 €.

Cette demande a été transmise après la clôture des engagements 2010. Par conséquent, à titre exceptionnel, la demande est soumise au vote après la date de la manifestation.

En conclusion, je vous propose :

- d'accorder une subvention d'un montant de 500 € à l'Union des Corporations Artisanales pour le compte de la Corporation des Professionnels de l'Automobile de Haute-Alsace dans le cadre des Trophées de l'Automobile,
- de prélever les crédits correspondants sur le programme F724, chapitre 65, fonction 90, nature 6574 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



---

Charles BUTTNER